

COMPTE RENDU DU COMITÉ DE QUARTIER

QUARTIERS NORD



Le comité de quartier s'est déroulé de 18h45 à 20h30 le 16 décembre 2021 dans salle Agora du Centre Socioculturel Clara Zetkin en présence de M. le Maire, des élus référents et du bailleur Seine Saint Denis Habitat.

RELATION AVEC LE BAILLEUR

Les échéances des travaux à venir pour la résidence Victor-Hugo ont été présentées :

- **2021** : 80 % de remplacement des chaudières entre mai-juin et aujourd'hui et le restant est prévu d'ici décembre ;
- **Fin 2022** : réfection de l'étanchéité des balcons ;
- **2024** : réfection des aire de jeux et des clôtures ;
- **Début 2025** : travaux de façade comprenant tous les logements pour un budget d'1 millions d'euros.

Une réelle insatisfaction de la part des habitants s'est exprimée concernant l'humidité des logements. L'ancienneté des chauffages et la tuyauterie défectueuse font que les interventions réalisées ne sont pas à la hauteur des problèmes rencontrés. D'autant plus que les réclamations des habitants ne trouvent pas toujours de suite.

Il a été rappelé qu'il était dans l'intérêt des habitants de se constituer en amicale de locataires afin de pouvoir mieux structurer les doléances et demander un traitement global plutôt qu'au cas par cas. Les locataires ont semblé globalement intéressés par cette démarche.

CADRE DE VIE

• **Propreté** : un sentiment de laisser-aller se fait ressentir sur l'entretien de la voirie. Les incivilités sont multiples (dépôts sauvages, déjections canines), en particulier dans les rues excentrées comme la ruelle des Roses. Il y a deux niveaux de problèmes :

- > La qualité du service effectué par l'UT propreté de Plaine Commune dans la mesure où la municipalité a transféré cette compétence.
- > L'efficacité du dispositif actuel, « Allo Agglo », permettant aux habitants de signaler des nuisances ou incivilités lorsqu'ils en sont témoins. Avec l'adoption d'un autre dispositif, « Bien Vu » (voir ci-contre), des

améliorations sont à attendre.

- **Présence de rats** : la dératisation a été reportée au printemps 2022. Une telle action, pour être efficace, doit être menée de manière coordonnée sur l'ensemble de la ville pendant 3 à 4 jours, en étroite collaboration entre les services de la ville et les partenaires (Plaine Commune, SNCF, RATP, commerçants...). Il est à noter que désormais, les habitants doivent se fournir eux-mêmes en raticide. Les villes n'ont plus le droit d'en distribuer.

SUJETS DIVERS

- **Gestion du Hameau du Parc** : la nécessité d'organiser une réunion entre l'association des résidents du Hameau et la Ville a été relevée. Elle sera l'occasion de clarifier la gestion actuelle des rues relevant à la fois du domaine public et du domaine privé, une confusion qui provoque des difficultés de gestion.

BIEN VU!



VOTRE NOUVELLE APPLI
POUR SIGNALER
LES ANOMALIES
SUR L'ESPACE
PUBLIC



POUR CONTACTER LE COMMISSAIRE
COMMISSARIAT-EPINAY-VILLETANEUSE
@INTERIEUR.GOUV.FR

POUR S'INFORMER
06 26 63 68 24

WWW.MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

